

Trop d'accidents et de blessés sur les routes gersoises



Trop d'accidents et de blessés sur les routes gersoises

Depuis le début de l'année, 25 accidents ont déjà eu lieu sur les routes du Gers faisant 32 blessés soit 10% de plus qu'en 2023 sur la même période. A l'approche du week-end de Pâques, le préfet du Gers rappelle aux usagers de la route que les forces de l'ordre sont fortement mobilisées et qu'il convient de respecter scrupuleusement les règles de sécurité et faire preuve de prudence et de vigilance. Somnolence, conditions météo, distances de freinage non respectées, vitesse excessive, alcoolémie... sont autant de facteurs de risques contre lesquels il faut lutter pour épargner des vies. **Respect des règles de sécurité = des vies épargnées.**

Contrôle routier à Auch

Comme souvent dans le département, ce mardi un contrôle routier était en place rue Hoche au niveau du jardin Ortholan à Auch. Un choix judicieux en ce jour pluvieux, circonstances qui obligent les conducteurs à plus d'attention et de vigilance. Madame Julie David, directrice de cabinet du préfet du Gers qui supervisait cette opération organisée avec 12 policiers précisait que cette mobilisation allait s'accroître car la situation sur le département n'est pas bonne. De plus sur réquisition du procureur de la République et de part l'augmentation des mesures de vigie pirate les policiers avaient plus de pouvoir de contrôle : contrôle d'identité, fouille de coffres de voiture ... s'ils suspectaient une quelconque anomalie.



Bilan de l'opération de contrôle routier de ce jour mardi 26 mars à Auch de 15h à 17h rue Hoche au niveau du jardin Ortholan.

63 véhicules contrôlés, 3piétons contrôlés : 18 infractions relevées.

Véhicules légers 50 véhicules contrôlés : 5 défauts de contrôle technique- un pare brise fissuré- 2 non-transfert de certificat d'immatriculation-2 pneus lisses-2 non-respect de la signalisation routière- une conduite non prorogée- un non-port de la ceinture attachée-un défaut d'assurance- une plaque d'immatriculation non conforme. **Deux roues motorisés** : 10 véhicules motorisés : un défaut de brevet de sécurité, un casque non attaché. **Deux roues non motorisés** : aucune infraction. **Piétons** : 3 personnes contrôlées, aucune infraction. **Dépistages** : 2 dépistages alcoolémie et 3 dépistages stupéfiants, tous négatifs.

Immobilisation véhicule : mise en fourrière d'un véhicule pour défaut d'assurance.



Tous les mois la préfecture édite (directrice de publication Julie David directrice de cabinet du préfet la publication "Baromètre Mensuel sécurité routière" qui vous informe sur la situation routière du département. (beaucoup d'infos intéressantes).



Journée pédagogique "Trajectoire de sécurité à moto" 27 avril Mirande

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les motocyclistes aux dangers inhérents à la pratique de la motocyclette et leur rappeler les principales règles du code de la route.

Journée pédagogique "Trajectoire de sécurité à moto"

27 avril 2024 – Gendarmerie mobile de Mirande

(Caserne Laubadère – 1 route Berdoues)

Renseignements et inscriptions auprès du service de la sécurité routière.

Contact mail ou par téléphone au 06 49 79 61 51.

<https://www.gers.gouv.fr/Actualites/Journee-pedagogique-Trajectoire-de-securite-a-moto>